

BUREAU MÉTROPOLITAIN

SEANCE DU JEUDI 10 JUILLET 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Publiée et affichée en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Mme Valérie BARTHE-CHENEAU est désignée comme secrétaire de séance

M. FROMENTIN

n°1 Eau et préservation de la ressource en eau – Soutien aux actions programmées par le SAGE Nappe de Beauce - Attribution d'une subvention au pôle d'équilibre territorial rural (PETR) Beauce Gâtinais en Pithiverais - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. VALLIES

n°2 Habitat-logement - Délégation des aides à la pierre - Programmation locative sociale 2025 des logements - Octroi d'agrément et de crédits délégués au titre des aides à la pierre - Attribution de subventions métropolitaines et approbation des conventions de cofinancement - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN,
MARCEAU VILLARET

- M. VALLIES** n°3 Habitat-Logement – Annulations d'opérations – Abrogation de subventions et d'agréments, résiliation de conventions de cofinancement signées avec la SA Valloire Habitat, la SA France Loire, la SEM Les Résidences de l'Orléanais et SA 3F Centre-Val de Loire - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN,
MARCEAU VILLARET
- M. VALLIES** n°4 Action foncière - Commune de Saint-Jean-de-Braye - Parc d'activités Archimède - Acquisition d'un terrain rue d'Ambert - Saisine complémentaire de l'Etablissement public foncier local interdépartemental (EPFLI) Foncier Coeur de France.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°5 Finances - Logements locatifs intermédiaires (LLI) - SEM Les résidences de l'Orléanais - Construction en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 29 logements collectifs locatifs intermédiaires situés 3 rue Gabriel Péri à Fleury les Aubrais - Garantie d'un emprunt de 5 134 495 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN,
MARCEAU VILLARET
- Mme RASTOUL** n°6 Relations humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. LEMAIGNEN** n°7 Enseignement Supérieur et Formation - Université d'Orléans - Maison pour la Science - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2025 - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE FLORENT MONTILLOT